



Février 2025

Bring your own device (BYOD)

Dans le cadre de l'apprentissage d'employé-e de commerce (y compris les apprenti-e-s suivant la maturité professionnelle), de gestionnaire du commerce de détail et d'assistant-e en pharmacie, les apprenti-e-s de première année doivent se munir d'un ordinateur portable. L'utilisation d'une tablette ou d'un smartphone n'est pas autorisée. Ci-dessous, figurent les recommandations des équipements BYOD dans les écoles professionnelles du secondaire 2 pour les professions susmentionnées.

Equipement BYOD recommandé

Nos écoles sont équipées de salles informatiques dans lesquelles nous utilisons un environnement PC/Windows 11. Par conséquent, nous recommandons très fortement un PC plutôt qu'un Mac. L'équipement de l'apprenti-e doit satisfaire aux exigences minimales suivantes :

- > Ordinateur portable avec système d'exploitation Windows 11 (version 10 S non autorisée) ou MacOS (processeur de dernière génération, par exemple, version 14 ou 15 ou équivalent)
- > Navigateur Web : Edge, Chrome ou Safari installé dans leur dernière version (mise à jour effectuée)
 - > Les paramètres du navigateur doivent être configurés comme suit :
 - > Tous les bloqueurs de pop-up sont désactivés
 - > Le navigateur autorise Javascript
- > Taille de l'écran : 13 pouces minimum. L'écran tactile n'est pas indispensable mais peut être un avantage dans le cadre de la formation.
- > Batterie : longue autonomie permettant de tenir au moins 5 heures sans recharges
- > Mémoire vive : 16 GB
- > Disque dur d'une capacité de 512 GB
- > Wifi : Interface WLAN selon norme 802.11 g/n, Wifi 6
- > Clavier Suisse (français/allemand) : intégré ou additionnel
- > Accessoires :
 - > Ecouteurs ou casque audio (avec micro, si pas déjà intégré)
 - > Webcam intégrée ou additionnelle
 - > Protection pour le transport (sac à dos ou sacoche rembourrée)

- > Logiciels : la suite Microsoft M365 (suite Office et services en ligne) est fournie gratuitement par le canton lorsque les apprenti-e-s recevront en début d'année scolaire leurs identifiants.
- > Sécurité : pour les machines Windows, une protection contre les virus doit être activée (Windows Defender)

Si nécessaire, souscrire une assurance privée contre la casse et le vol (vérifier auprès de l'assurance ménage) et étiqueter toutes les pièces et accessoires de l'appareil.

Offres d'achats d'équipements

Deux projets proposent des ordinateurs répondant aux critères techniques recommandés. Comparez les différentes offres pour un même modèle. Il se peut même que vous trouviez ponctuellement des offres moins chères ailleurs.

[Projet Neptune](#)

Offre en ligne réservée pour les étudiants des hautes écoles, les élèves du secondaire et les enseignants, avec 3 périodes de vente chaque année, dont une au mois de juin/juillet spécifiquement destinée aux écoles du Secondaire 2. Afin de bénéficier des offres proposées, une identification avec une adresse @studentfr.ch ou @eduftr.ch est nécessaire. Un code personnel est également à demander au secrétariat de votre école professionnelle : info.epac@eduftr.ch.

Sélectionnez votre école, puis le modèle d'ordinateur portable que vous souhaitez commander et cliquez sur "commander maintenant". Vous serez redirigé vers la page de validation. Choisir la "validation par code" et remplir le formulaire. Après avoir cliqué sur "continuer", vous accéderez à la boutique en ligne. Marques proposées : HP, Lenovo, Microsoft, Apple, et divers accessoires.

[Projet Poséidon](#)

Offre en ligne de l'EPFL réservée aux étudiants des hautes écoles, mais aussi aux élèves du secondaire et aux enseignants dont l'école a signé une convention. L'EPAC fait partie des écoles partenaires. L'adresse @eduftr.ch ou @studentfr.ch doit être utilisée pour la commande sur les sites des partenaires : Art Computer (Apple), Darest Shop (HP et Lenovo), NCS Shop (HP et Lenovo).